

Réforme du lycée (à partir de la rentrée 2018)

Epreuves

Seulement 4 épreuves en terminale, dont un oral :

- Il y aura deux épreuves, que vous passerez après les vacances de printemps de l'année de terminale, sur les disciplines que vous aurez choisies comme spécialités. Les résultats obtenus à ces deux épreuves seront pris en compte dans Parcoursup.
- Les deux autres épreuves, que vous passerez en juin de l'année de terminale, seront la philosophie et un oral sur un projet. Celui-ci sera individuel et durera 20 minutes. Le projet en question sera réalisé sur deux années : en première, vous travaillerez en groupe, mais, en terminale, vous devrez travailler individuellement.

Epreuve anticipée de français en fin de première (écrit et oral).

Les quatre épreuves, ainsi que celle de français, compteront pour 60 % de la note totale du baccalauréat.

Les 40 % restant de la note seront évalués en contrôle continu, sous deux modalités différentes :

- 30 % correspondront à des épreuves ponctuelles de type bac blanc. Trois sessions d'épreuves ponctuelles, qui porteront sur toutes les matières que vous suivrez : en janvier et en avril de l'année de première, puis en décembre de l'année de terminale. Les copies de ces épreuves seront anonymes et ne seront pas corrigées par vos enseignants.
- 10 % résulteront des notes de vos bulletins scolaires de première et de terminale.

À noter que les mentions existeront encore, de mêmes que les oraux de rattrapage.

Organisation des cours : fin des séries générales, remplacées par des "spécialités"

Les séries ES, S et L n'existeront plus.

Les élèves qui entreront en seconde à la rentrée 2018 ne devront plus opter pour une série, mais pour des disciplines de spécialités.

En première

Tous les élèves qui poursuivent en filière générale suivront ces matières : français, histoire-géographie, LV1, LV2, EPS et une nouvelle discipline appelée "humanités scientifiques et numériques".

Trois spécialités (3 heures par semaine pour chaque) à choisir parmi :

- | | | |
|----------------------------|---|---|
| ➤ arts | ➤ géopolitique et sciences politiques | ➤ mathématiques et sciences informatiques |
| ➤ écologie | ➤ humanités, littérature et philosophie | ➤ SVT |
| ➤ agronomie et territoires | ➤ langues et littératures étrangères | ➤ sciences de l'ingénieur |
| ➤ histoire-géographie | ➤ mathématiques | ➤ SES |
| | | ➤ physique-chimie |

En terminale

Mêmes cours obligatoires qu'en première (sauf le français, remplacé par la philosophie). Choisir non plus trois mais deux spécialités, parmi la même liste que celle proposée en première. Elles ne seront pas obligatoirement les mêmes que les spécialités de première.

Les élèves de première et terminale auront 1 heure 30 par semaine consacrée à l'orientation.

Les séries technologiques ne changent pas